

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE\_2020\_133

Séance du mardi 10 novembre 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 06/11/2020

Présents : 18

*L'an deux mille vingt et le dix novembre l'assemblée régulièrement*

Votants: 18

*convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*

Pour : 18

Contre : 0

Secrétaire de  
séance:Thibaud  
MALGOUYRES

**Présents :** Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

**Représentés:**

**Excusés:** Daniel MOLINES

**Absents:**

Objet: BE \_ DM 3 - DE\_2020\_133

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1300.00	
61523	Entretien, réparations réseaux	2000.00	
7588	Autres		3300.00
<b>TOTAL :</b>		<b>3300.00</b>	<b>3300.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>3300.00</b>	<b>3300.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Stéphan Maurin

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/12/2020 048-200057594-20201110-DE_2020_133-DE

